



Plan de Déplacements Urbains

Révision du Plan de Déplacements Urbains / *Réunion publique – 21 septembre 2017*



Sommaire

Le PDU, qu'est ce que c'est ?

Quelques éléments de diagnostic

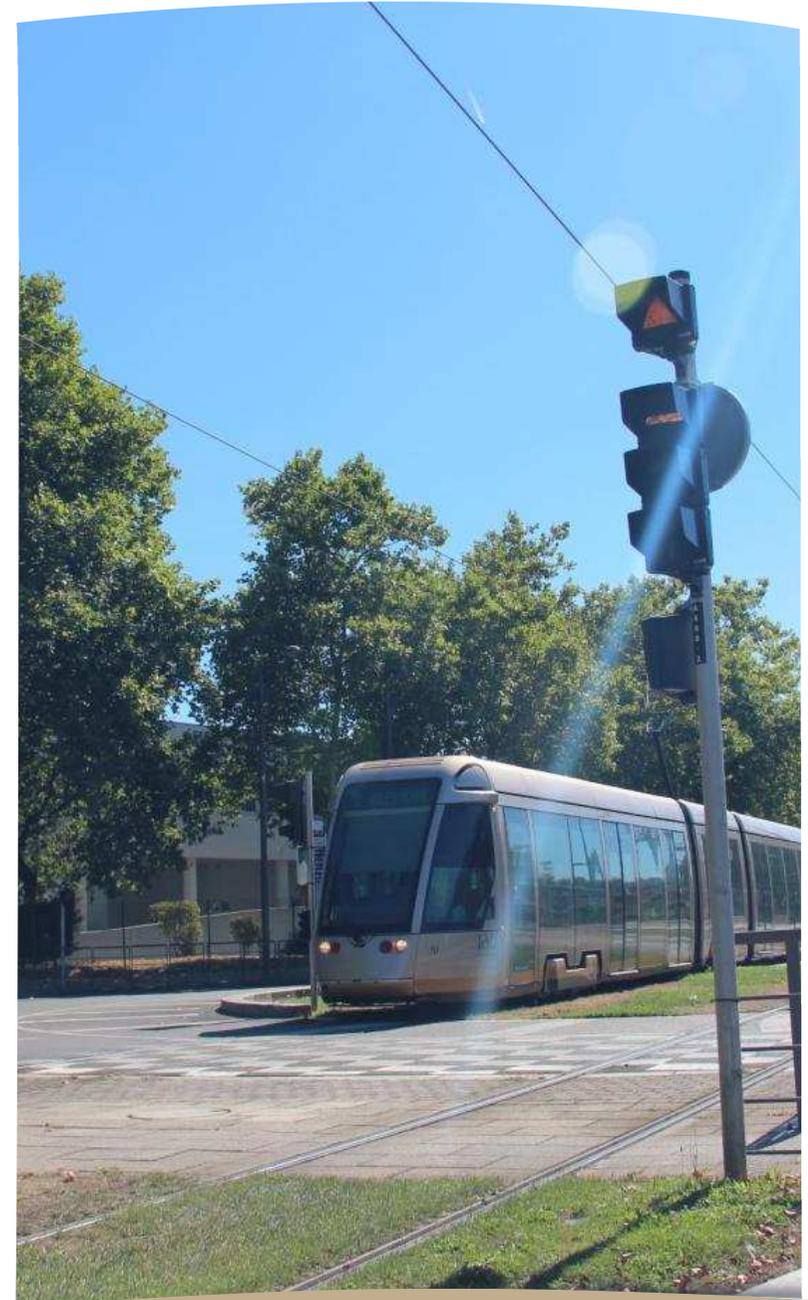
Quel scénario pour la mobilité de demain ?

Les grands axes du plan d'actions

Echanges avec la salle



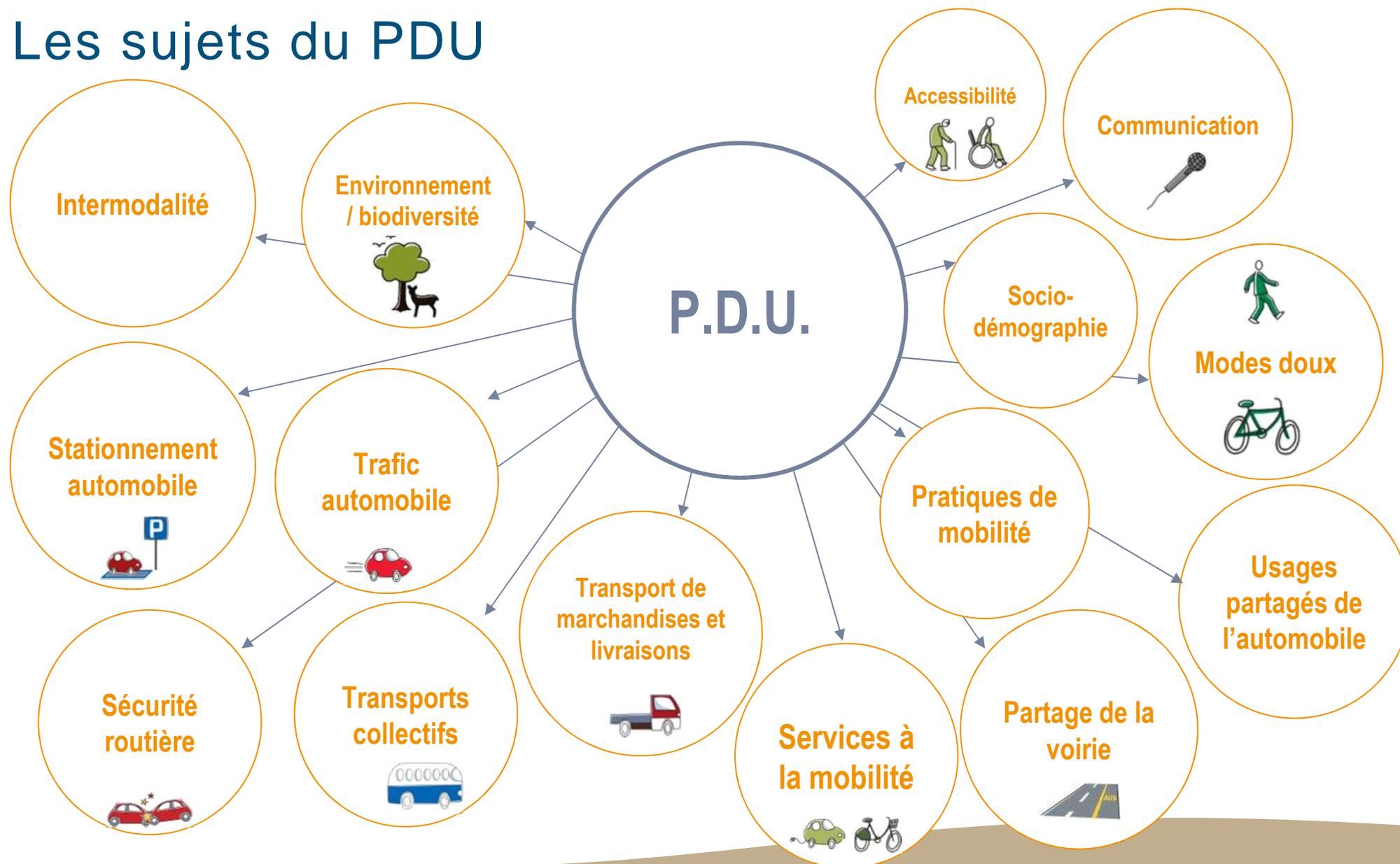
Le PDU, qu'est ce que c'est ?



Qu'est ce qu'un Plan de Déplacements Urbains ?

- Un outil de planification de la mobilité qui **définit les principes d'organisation du transport et du stationnement**, des personnes et des marchandises :
 - à l'échelle de la métropole,
 - qui concerne **tous les modes de transport**,
 - à **horizon 10 ans**.
- Mais aussi :
 - Un **outil de programmation**, qui hiérarchise les actions et prévoit leur financement.
 - Une **démarche partenariale** entre les différents acteurs institutionnels et de la société civile
- **2008 : date du dernier PDU de la Métropole**

Les sujets du PDU



Les phases d'élaboration d'un PDU



Objectif du PDU : la mobilité durable

- Pour prendre en compte les **enjeux environnementaux**,
- Pour améliorer l'**accessibilité** aux zones les plus denses,

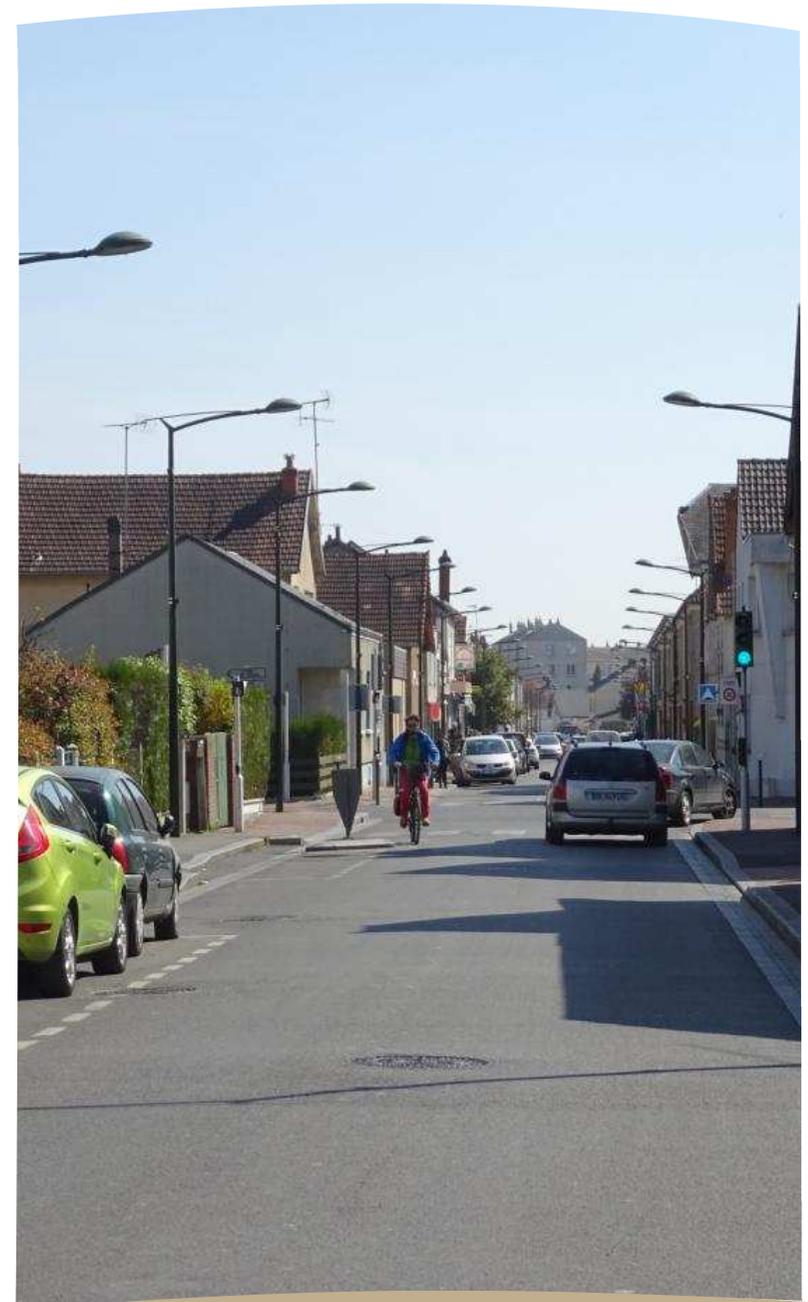
Comment transporter 70 personnes ?



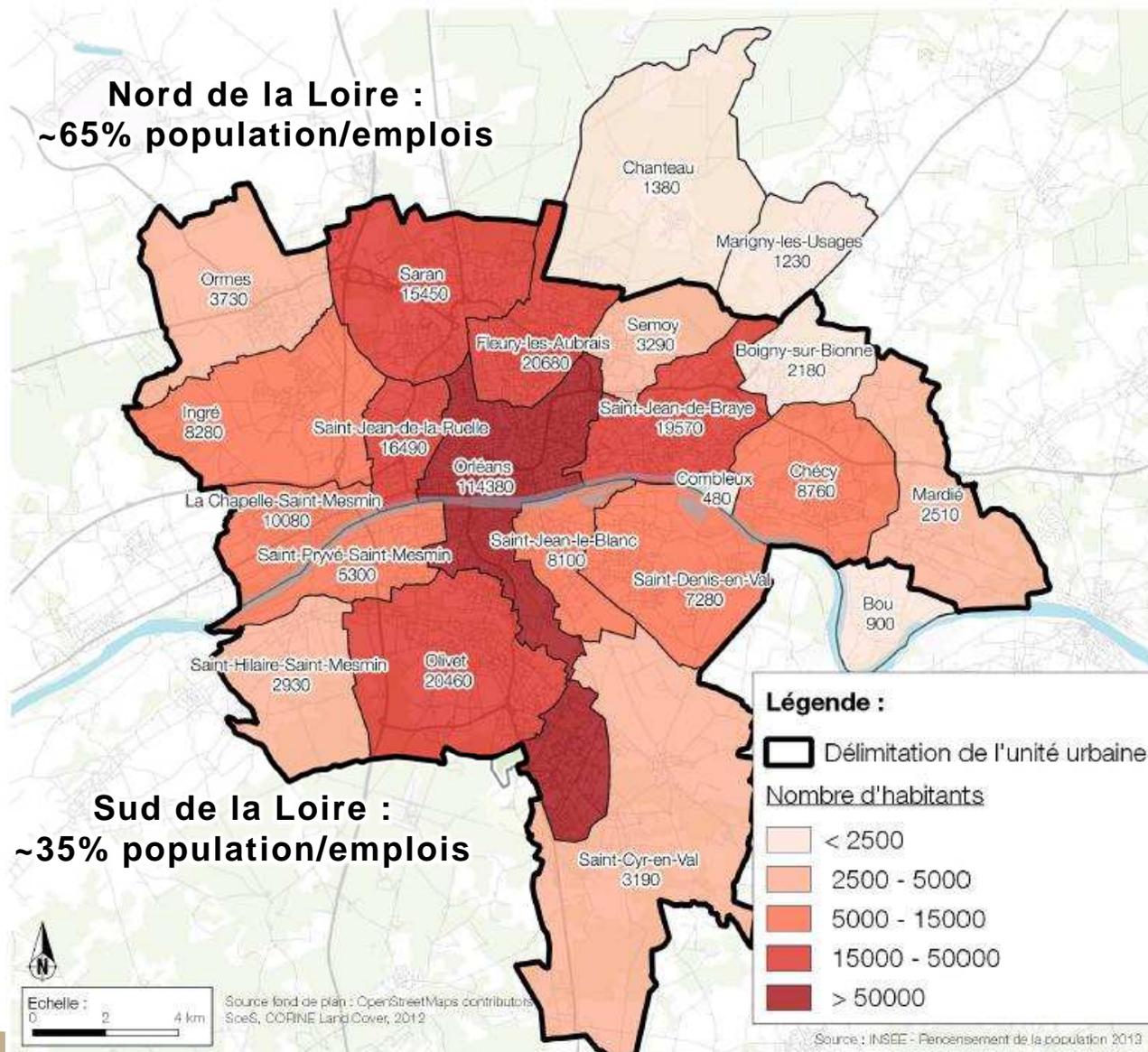
1 bus plein = 70 vélos = 60 voitures

- Pour donner accès à la **mobilité pour tous**.

Quelques éléments de diagnostic



Le territoire couvert par le PDU



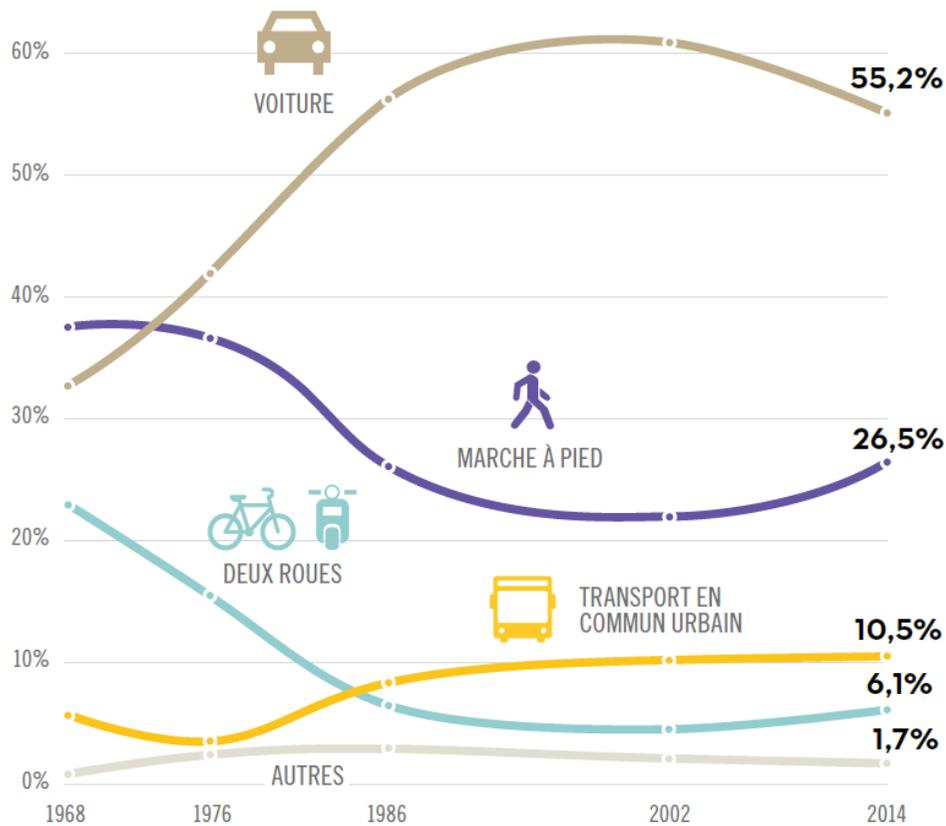
La Métropole, c'est :

- 22 communes
- 280'000 habitants
- 145'000 emplois

Les pratiques modales des habitants de la Métropole

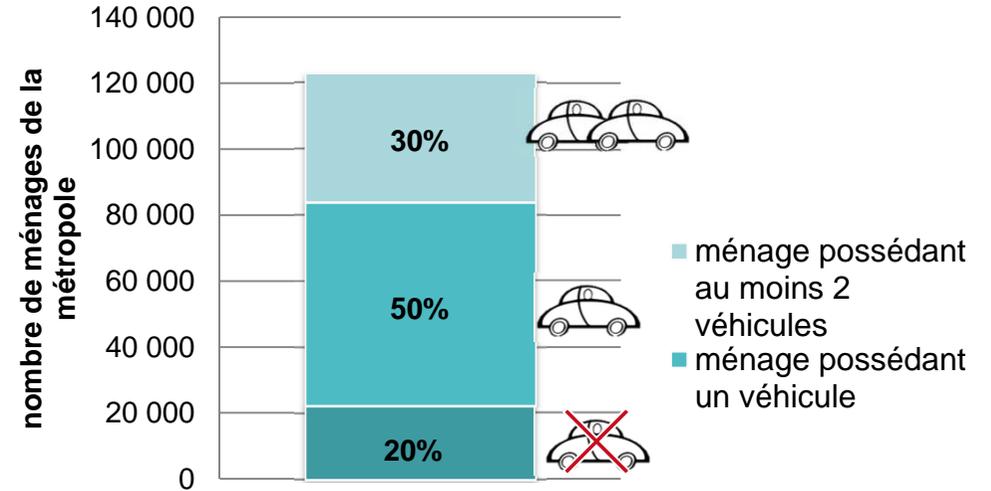
... qui se déplacent à 55% en voiture

Évolution des parts modales des habitants de l'agglomération :

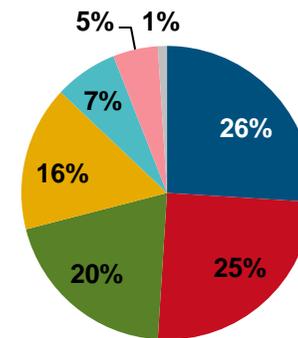


Source : Orléans Métropole, Enquête ménages 2014

Taux de motorisation des ménages

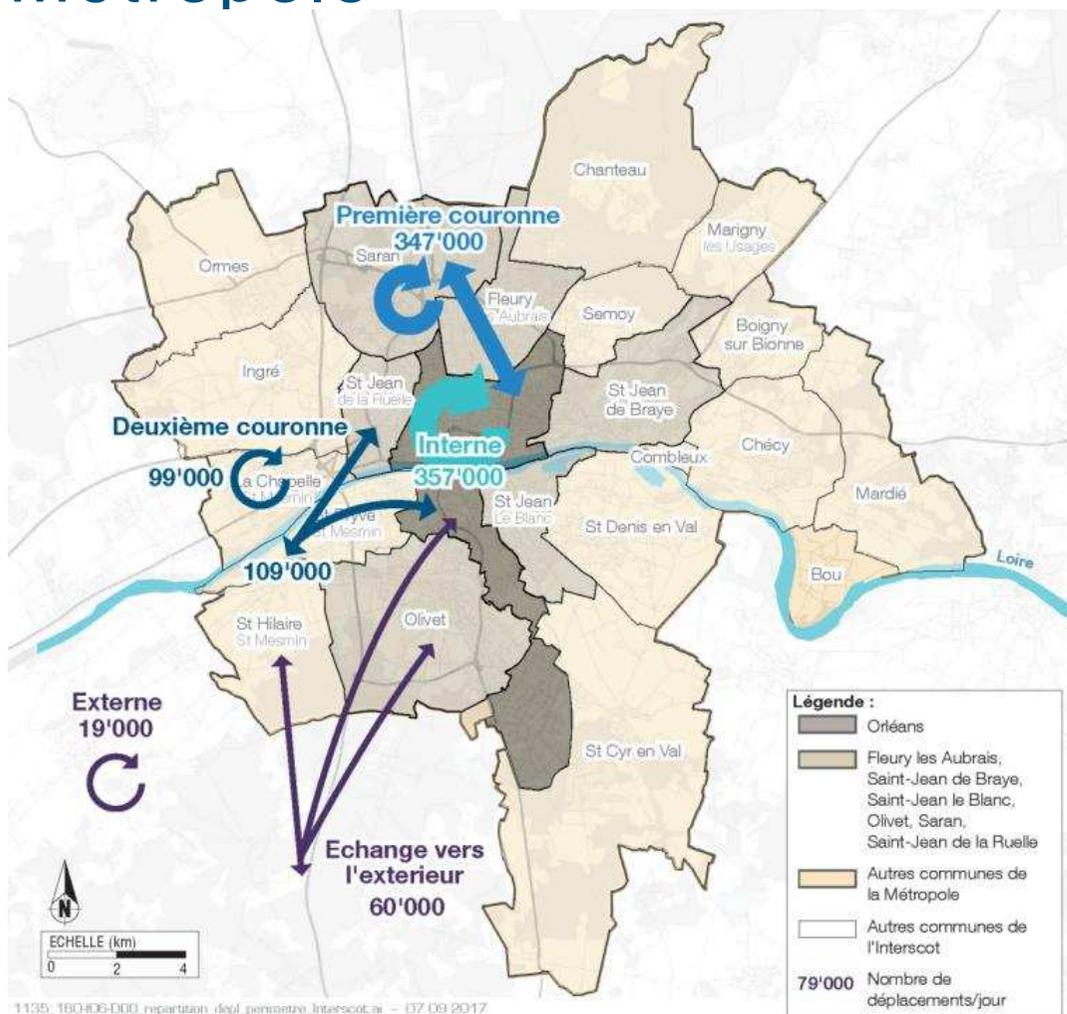


Motifs de déplacement



- Achats
- Travail
- Loisirs-Visites
- Accompagnement
- Etudes
- Services, santé
- Autres

90% des déplacements des habitants se font dans la Métropole



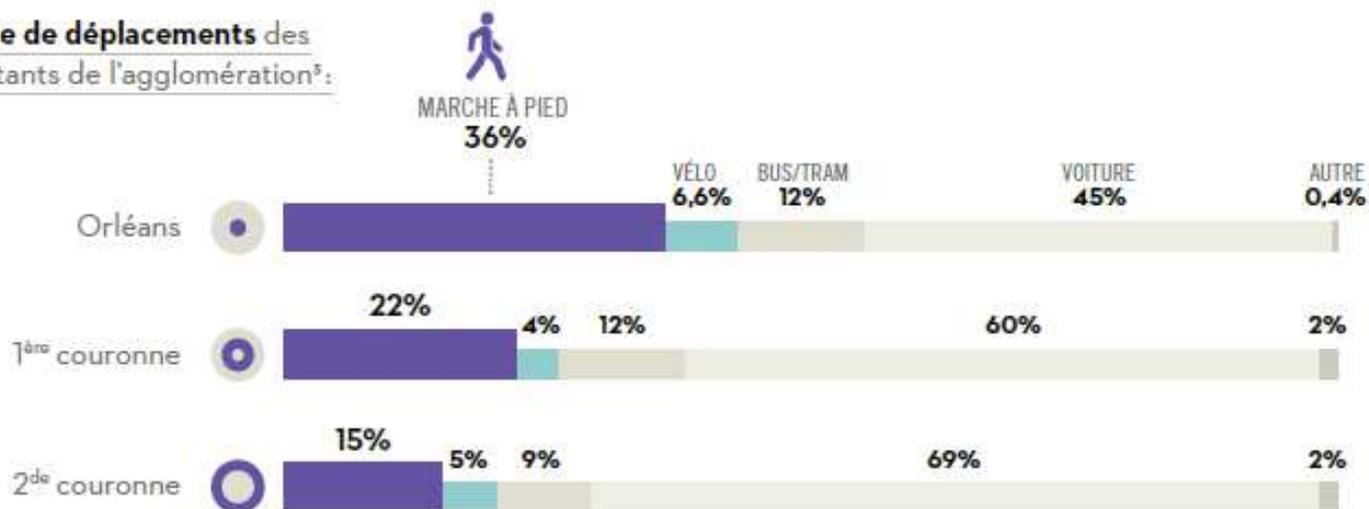
		Part des flux des habitants de la Métropole	Voiture	Modes alternatifs
Interne centre		36%	36%	64%
Première couronne		35%	62%	38%
Deuxième couronne		11%	78%	22%
Interne périphérique		10%	63%	37%
Externe ou échange avec l'extérieur		8%	71%	29%

part des déplacements des résidents de la Métropole d'après l'enquête parts modales de 2014

1135_180406-000_repartition_dep_l_interinterior - 07 03 2017

Marche à pied : le deuxième mode de déplacement

Mode de déplacements des habitants de l'agglomération⁵ :



Source : Orléans Métropole, Les chiffres clés de la mobilité dans l'agglomération orléanaise de 2008 à 2014.



ENJEU :

La prise en compte des piétons dans la requalification des espaces publics de la ville des proximités et apaisement des vitesses dans les quartiers.

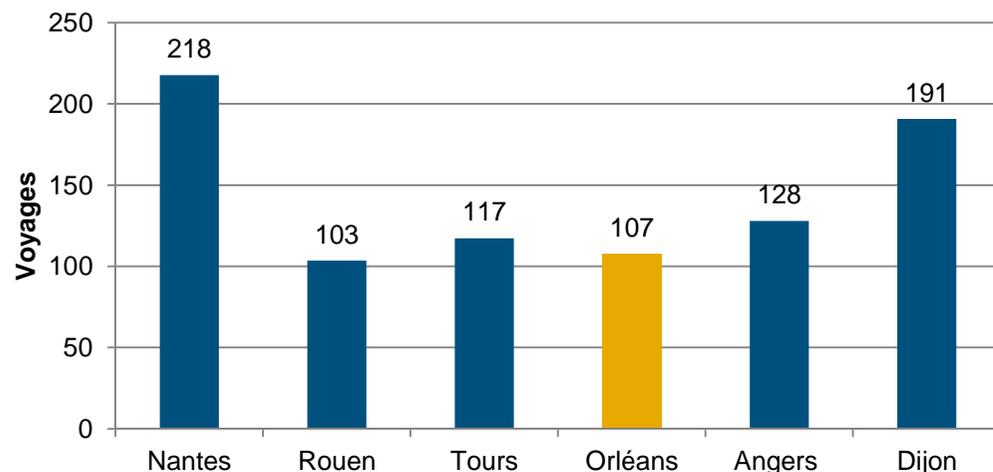
Vélos : un fort potentiel



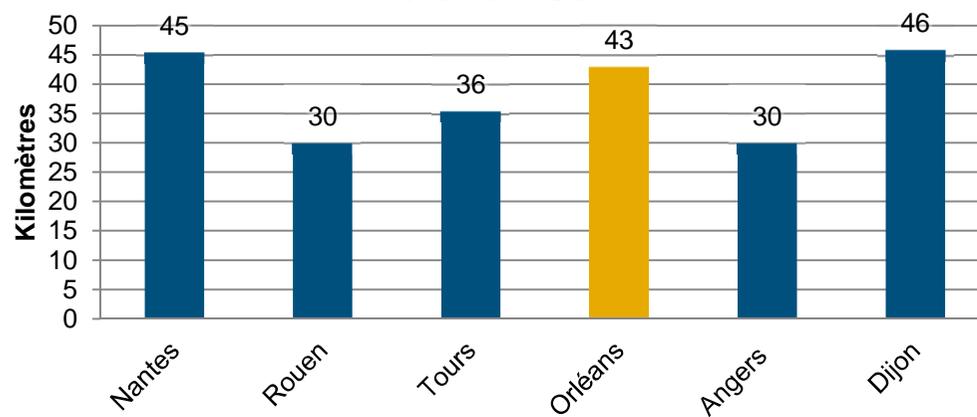
ENJEU : L'aménagement d'itinéraires cyclables qualitatifs, continus et lisibles
La poursuite du développement des services

Transports collectifs : un usage à renforcer

Voyages par habitant



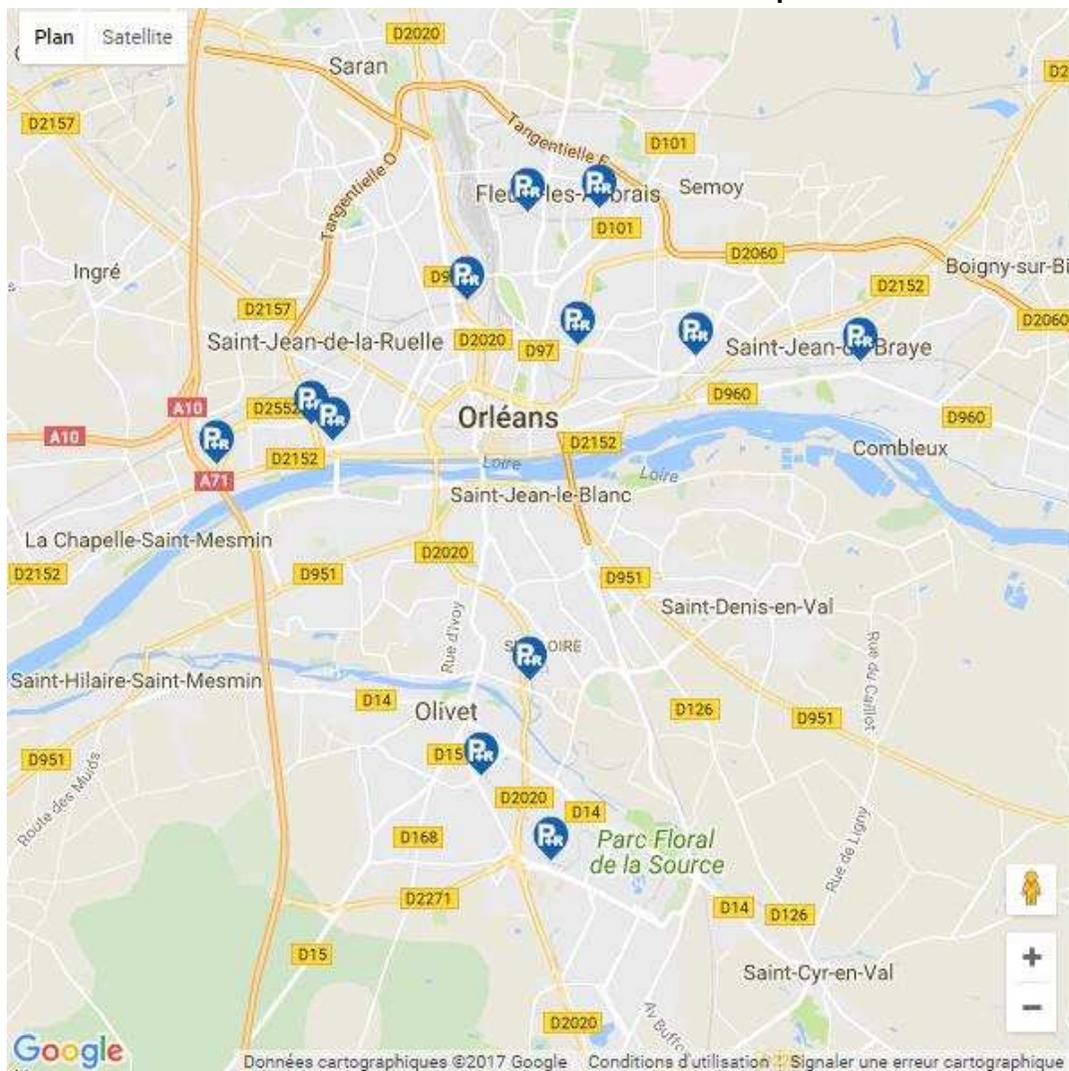
Kilomètres parcourus par habitant/an



ENJEU : L'amélioration de l'attractivité et de l'efficience du réseau TC

Intermodalité : des infrastructures à valoriser

Localisation des P+R voiture de la Métropole



P+R vélo

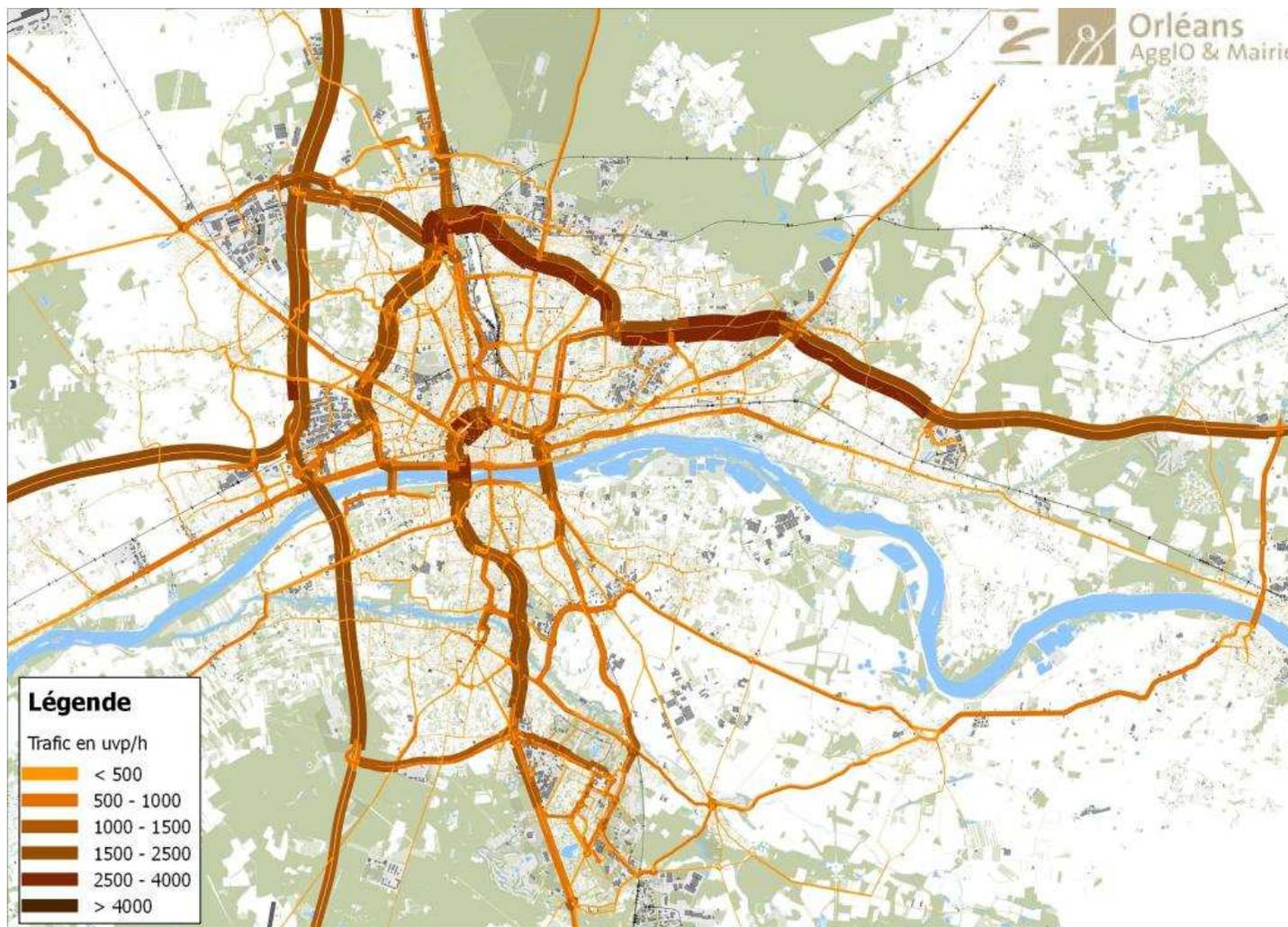


P+R voiture

	P+R voiture	P+R vélo
Nombre de places	1820 pl.	360 pl.
Taux d'occupation moyen	50 %	~25 %

ENJEU : La valorisation des chaînes de déplacement complexes

Une demande automobile concentrée sur 4 axes



Charges de trafic en unité véhicule particulier à l'heure de pointe du soir – état 2014, source : Dynalogic pour Orléans Métropole

Accessibilité



Le service est ouvert aux personnes qui remplissent l'une des conditions suivantes :

➤ Etre titulaire d'une carte d'invalidité d'au moins 80% (fauteuil roulant ou cécité)

OU

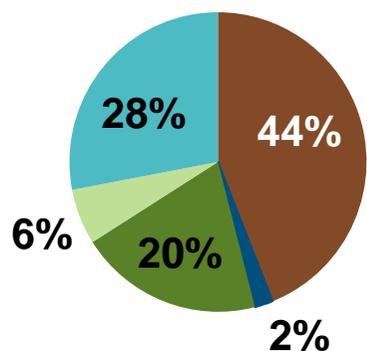
➤ Justifier d'une difficulté à se déplacer (temporaire ou permanente)



ENJEU : La mise en accessibilité du réseau de transports collectifs, l'optimisation du service de Transport des Personnes à Mobilité Réduite (TPMR), et l'accompagnement des publics fragiles.

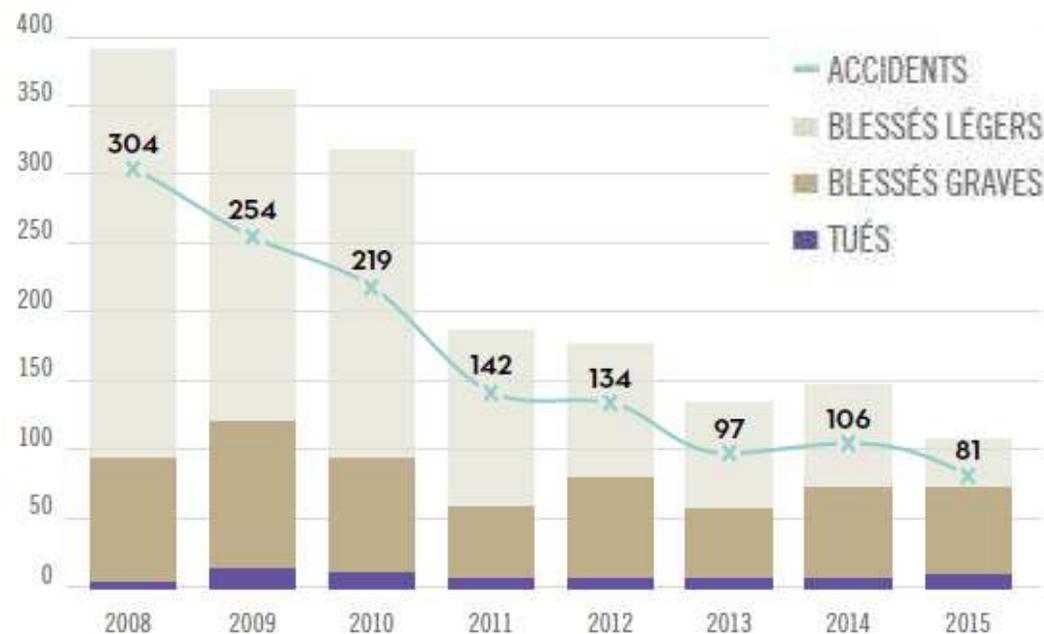
Accidentologie

Part des modes de déplacements des victimes d'accidents de la route en 2015



- Véhicules léger
- Poids Lourd (dont TC)
- Piétons
- vélo
- deux-roues motorisés

Évolution du nombre d'accidents routiers et de victimes¹³ :



ENJEU : La sécurité de tous, en particulier les deux-roues.

Source : Accidentologie routière 2005-2015, Orléans Métropole
Chiffres clés de la mobilité dans l'agglomération orléanaise, 2015

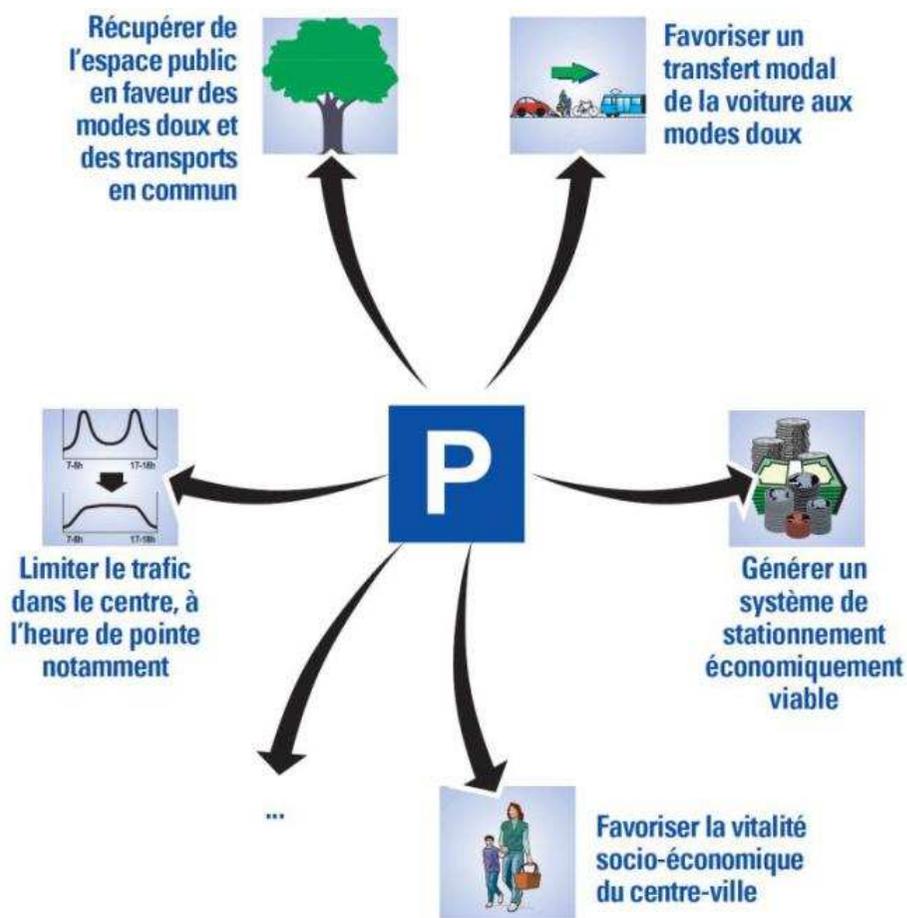
Livraisons et transport de marchandises



ENJEU :

L'harmonisation des réglementations et l'amélioration du dernier kilomètre

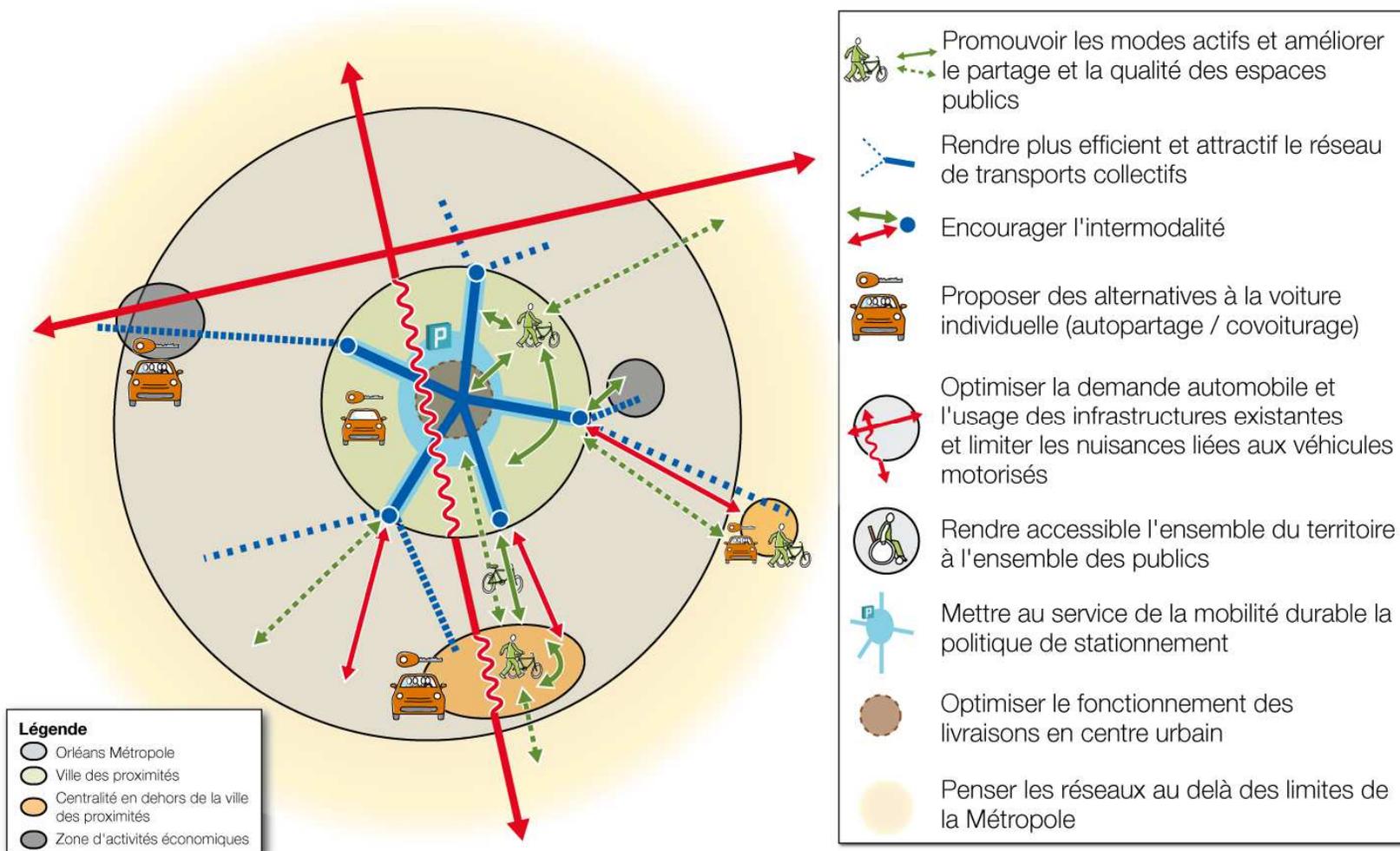
Stationnement – un levier de la politique de mobilité



ENJEU : Une politique de stationnement à faire évoluer au service d'une politique de mobilité

- Éléments prescriptifs du PDU :
 - Le PDU s'impose au PLU en matière de normes de stationnement privé ;
 - Les actes pris au titre des pouvoirs de police en matière de stationnement sur voirie, gestion du domaine publics routiers et circulation doivent être compatibles avec le PDU ;
- Une majorité de communes de la métropole avec zones bleues, souvent peu contrôlées ;
- En centre-ville d'Orléans :
 - **3'000 places payantes** sur voirie depuis mars 2016 (avant 1'200) ;
 - Plus de **5'000 places en ouvrage** sur Orléans ;
 - Certaines zones de stationnement disposent de jalonement dynamique (certains P+R et parkings en ouvrages).

Conclusion du diagnostic : les objectifs du PDU



Quel scénario pour la mobilité de demain ?

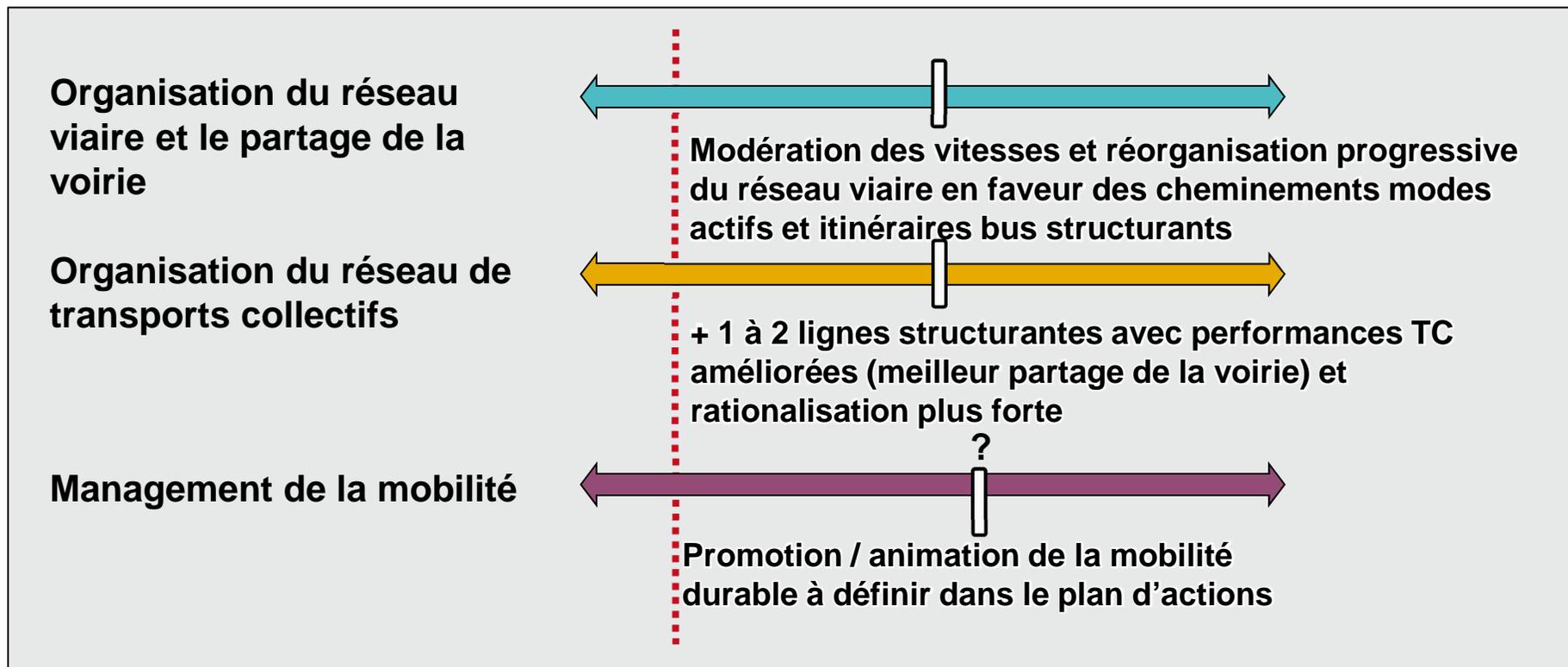


3 scénarios contrastés proposés aux élus



Passer sous la barre des 50% de part modale automobile d'ici 10 ans

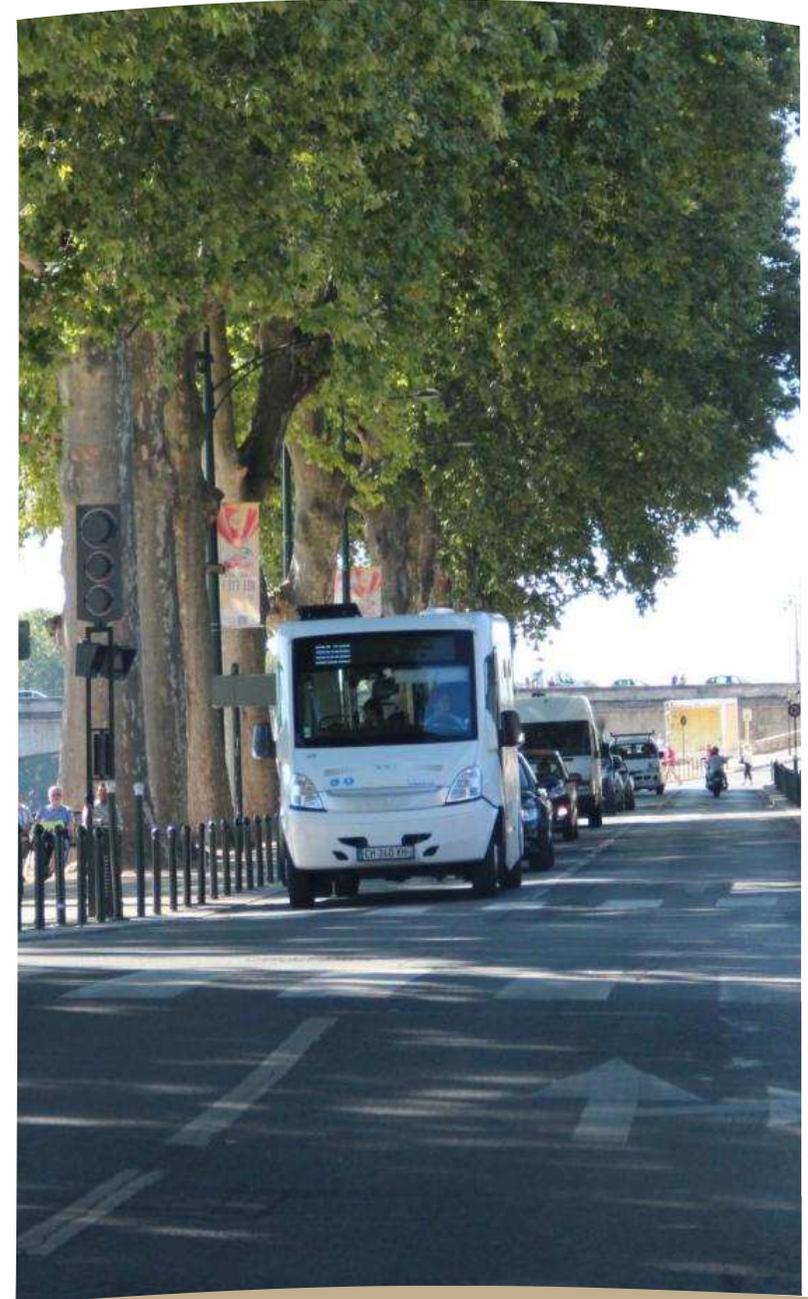
- Avec des niveaux d'ambition différents sur :



Les autres composantes de la politique de mobilité seront bien sûr intégrées au plan d'actions :

- Services à la mobilité ;
- Intermodalité ;
- Développement des véhicules propres
- Logistique ;
- etc.

Les grands axes du plan d'actions



Les axes du plan d'actions

- Pour une **articulation entre urbanisme et transports**
- Pour valoriser et **optimiser les transport collectifs**
- Pour un **partage de la voirie plus équitable**
- Pour la promotion de la mobilité durable **pour tous et pour tous les territoires**
- Pour des solutions de mobilité pensées **au-delà des frontières administratives**

→ À décliner sous forme d'actions détaillées, budgétées et programmées.

Echanges avec la salle



Merci de votre attention.

TRANSITEC Ingénieurs-Conseils
www.transitec.net

